



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

14

DECISION :

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Affaire suivie par : Jennifer ROTTIER

N°D2023-63-EJ

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION À LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DU LOT ET GARONNE : REPRISE DE LA CHARPENTE ET CHANGEMENT DE LA COUVERTURE DU CENTRE DE LOISIR DE CAZIDEROQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ensemble des établissements publics et privés intéressés, valider et amender les plans de financement possible ;

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation pour le centre de loisirs ;

Considérant la participation de la CAF à la mise aux normes des Accueils de Loisirs Sans Hébergement en proposant une subvention à hauteur de 50% ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – De solliciter une demande de subvention à la CAF de Lot et Garonne d'un montant de 9588 € HT correspondant à 50% du total du projet envisagé, tel que le budget prévisionnel suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------------|------------|------------------|------------|
| | Montant HT | | Montant HT |
| Bâtiment : charpente et couverture | 19 176 € | CAF 47 | 9588 € |
| | | Auto-financement | 9588 € |
| Total HT | 19 176 € | Total HT | 19 176 € |

2°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer la demande de subvention ainsi que toutes les autres pièces s'y rapportant ;

3°) – Précise que les crédits afférents seront prévus au Budget 2023.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire

AR Prefecture

047-200068930-20230413-D2023_63_EJ-AR
Reçu le 14/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 13 avril 2023



Le Président,
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 14 avril 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 14 avril 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com